



U.C.S.A._cgt

Préambule au CCE du 10 juin 2015

En attendant Ernotte

Dernier CCE de FTV présidé par Rémy Pflimlin. La période de "tuilage" s'achèvera dans 2 mois et Delphine Ernotte sera à cette place devant les élus. On a beaucoup commenté les conditions de sa désignation par le CSA. Plusieurs plaintes ont été déposées. La première émanant d'un candidat au poste de PDG, mécontent de n'avoir pas été retenu dans la "short list". D'autres qu'on n'évoquera pas, parce qu'elles relèvent selon nous de l'agitation électoraliste ou de la simple malveillance.

Cela dans un tourbillon de rumeurs et d'informations qui ont alimenté la blogosphère pendant des semaines et qui confirment finalement une évidence que chacun pressentait : c'est bien le pouvoir politique qui désigne les patrons des groupes audiovisuels publics... Et de la même façon que Rémy Pflimlin fut désigné par Nicolas Sarkozy, on a toutes les raisons de penser que François Hollande (en dépit de sa célèbre anaphore "*Moi président, je ne désignerai pas...*") a bel et bien pesé sur la désignation de Delphine Ernotte.

Rester sur le débat de fond

Pour ce qui concerne la CGT, nous nous efforçons d'en rester au débat sur le fond, sur ce qui intéresse l'avenir des salariés. Parce que nous sommes un syndicat qui construit, pas qui démolit, nous avons tenté de faire une lecture critique du projet stratégique présenté par Mme Ernotte au CSA.

Ce projet, rédigé "à distance" par la patronne en charge d'une grande entreprise souffre bien évidemment d'une méconnaissance de France télévisions. Mme Ernotte n'a jamais dirigé d'entreprise de presse ou de création de programmes et cela se sent. De nombreuses approximations, des généralités voire des confusions, par exemple quand elle dit vouloir commencer par maîtriser les coûts du Siège.

En même temps, ce regard porté sur l'entreprise nous intéresse dans la mesure où il questionne la situation d'aujourd'hui et le bilan de Rémy Pflimlin.

Notre droit d'inventaire

La capacité à défendre FTV face à un actionnaire qui aura fait preuve d'une rare inconstance. La difficulté à reconstruire un modèle économique totalement déstabilisé depuis des années par la réforme Sarkozy. Un équilibre plus que précaire qui laisse d'immenses interrogations pour l'après 2015. L'absence de recettes commerciales dynamiques alors qu'on sait que le retour de la pub après 20H est une nécessité stratégique.

Des régions saignées à blanc par les plans d'économie successifs, sans perspective de développement, qui ont subi la relance des programmes régionaux avant le traumatisme de

leur abandon. Des stations d'outremer, rebaptisées pompeusement chaînes de plein exercice, où la coquille est restée désespérément vide, faute de moyens financiers et humains.

Un secteur de la production toujours aussi malmené, sans cesse menacé par l'externalisation, avec cette impuissance chronique à imposer notre schéma industriel aux producteurs, aux animateurs et aux artistes. Des décrets de production qui ont complètement tourné le dos aux intérêts patrimoniaux de France télévisions en n'élargissant la possibilité de coproduction qu'à des conditions drastiques qui ont toutes les chances de maintenir le statu quo.

Des ressources humaines marquées par une politique d'apparence. En dépit de la signature de l'accord du 28 mai 2013, on ne compte plus les dossiers ouverts et jamais refermés comme la GPEC, la pénibilité, les compétences complémentaires, etc. Une politique de l'emploi qui n'a jamais sérieusement affronté la question de la précarité et un PDV qui, non seulement est loin d'avoir atteint les objectifs initiaux mais a créé un grave sentiment d'injustice au profit des cadres dirigeants.

Une construction de l'entreprise unique qui a connu des retards considérables dans la laborieuse mise en place des outils de la convergence, PapyRHus, Oscar, Siplan, Ariane, le CDE, avec toutes les conséquences relevées dans le rapport Vacquin sur une entreprise en souffrance.

Une incapacité à construire un projet fédérateur pour l'information avec Info 2015 quand on lit les communiqués totalement contraires des SDJ de France 2 et France 3 à l'occasion du départ de Thierry Thuillier.

La question du numérique qui reste entière avec le développement en vase clos de la citadelle FTVEN et la nécessité impérieuse de réconcilier le monde du numérique avec celui des antennes et des rédactions.

France télévisions a besoin d'un capitaine d'industrie

Ces questions ce sont des défis qui restent entiers pour la nouvelle PDG. Saura-t-elle tenir tête à l'actionnaire et imposer des choix ? Ouvrira-t-elle dès son arrivée le chantier de la reconstruction du modèle économique de FTV ?

La CGT ne croit guère à la prétendue sanctuarisation du budget de la culture et aux effets d'annonce de Manuel Valls sur le sujet. D'autant que ces budgets sont déjà notoirement insuffisants et qu'on a tout à craindre des arbitrages entre les différents opérateurs.

Alors quels seront les choix de Mme Ernotte si elle ne remporte pas cette bataille du financement ? S'engagera-t-elle dans une réduction du périmètre ? Revertira-t-elle à la baisse le bouquet de chaînes ? Préparera-t-elle un nouveau plan social ?

Si c'est la voie qu'elle compte emprunter, elle pourra être assurée que les salariés de France télévisions ne se laisseront pas faire.

Paris, le 10 juin 2015